



La voie professionnelle et le baccalauréat professionnel en 3 ans

- La voie professionnelle propose un enseignement concret en lien avec l'entreprise et ses métiers afin d'acquérir des compétences dans un domaine professionnel et de bénéficier d'un enseignement général complet.
- En classe de seconde professionnelle, les enseignements technologiques et professionnels représentent plus de 50% de l'horaire hebdomadaire des élèves.
- Au moins 20 semaines de formation en entreprise sont programmées tout au long des trois années du cursus. Chaque équipe pédagogique établit le rythme de formation en milieu professionnel le plus approprié aux jeunes en formation, selon les diplômes et les recommandations des inspecteurs. Un stage de découverte des métiers de la filière correspondant au diplôme préparé est programmé au début de la formation.
- L'accompagnement des élèves en seconde professionnelle est une priorité. La pédagogie est adaptée et privilégie l'individualisation des apprentissages en classe. Des heures spécifiques d'aide personnalisée sont prévues.

Systèmes Electroniques Numériques Alarme Sécurité Incendie Télécommunications et réseaux

Le technicien titulaire du bac pro SEN exerce les activités liées à la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance préventive et/ou corrective de systèmes électroniques ou numériques. Il participe au service client en complémentarité des services commerciaux. Ce technicien est capable d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, des secteurs grands publics, professionnels et industriels.

Il peut travailler chez des artisans, en petite ou moyenne entreprise, chez des constructeurs ou pour des entreprises industrielles, chez des commerçants ou dans la grande distribution, pour une société de service ou un service après-vente...

Deux grands secteurs de la filière électronique sont proposés : la sécurité alarme, les télécommunications et réseaux.

- Sécurité alarme : dans ce domaine des installations contribuant à la sécurité des biens et des personnes, on peut distinguer divers systèmes de détection-intrusion, de vidéosurveillance, de contrôle d'accès, de sécurité incendie et autres.
- Télécommunications et réseaux : les systèmes concernés sont ceux qui participent à la télécommunication. Ce sont les systèmes de distribution et raccordement, ceux de commutation, ceux de communication voix données images (VDI) ou autres.